

PROJET

MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

## RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-141

## SOUTIEN À POSTE CANADA

RÉSOLUTION ADOPTÉE lors d'une session du conseil municipal de la municipalité d'Auclair, tenue ce 2<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2008 à 19h00 heures, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle étaient présents :

MONSIEUR LE MAIRE	:	Jean-Guy Robert
LES MEMBRES DU CONSEIL	:	Camille Lavoie
		Doris Lévesque
		Bruno Bonesso
		France Lavoie
		Nathalie Belzile

CONSIDÉRANT QUE les intentions du gouvernement conservateur ne sont pas claires sur le statut de Poste Canada ;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des transport, Lawrence Cannon, a présenté un projet de déréglementation partielle du service postal ;


CONSIDÉRANT QUE la privatisation de ce service entraînerait encore plus de problèmes aux régions, à cause de son grand territoire et de son étendue de la population.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère France Lavoie et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité d'Auclair recommande que Poste Canada reste un service public, afin qu'il puisse être accessible à toutes et à tous, villageois ou campagnard.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

Copie certifiée conforme,  
fait à Auclair, le 2 septembre 2008

  
Sébastien Bourgault,  
directeur général adjoint